

JEAN TINGUELY : « ON A FAIT UN BON TRAVAIL D'URBANISTES. »

En ce début d'année, la ville de Fribourg annonce vouloir mettre prochainement à l'enquête le réaménagement de la place de la Gare et de son périmètre. Pro Fribourg se réjouit que ce dossier avance et souligne la qualité d'ensemble du projet retenu. Dans ce dernier, un élément toutefois interpelle : celui du déplacement du *Monument pour Jo Siffert* – la fontaine de Jean Tinguely – des Grand-Places à l'esplanade de la gare.

Pro Fribourg, qui ne s'est pas dans un premier temps opposé formellement au déplacement du *Monument*, a jugé nécessaire de mener une enquête approfondie sur la question. À la lumière des éléments mis à jour par cette dernière, nous estimons aujourd'hui qu'un déplacement n'est acceptable ni d'un point de vue artistique, ni d'un point de vue moral. Les mots de Jean Tinguely lui-même, les documents et les témoignages réunis dans ces pages démontrent que l'œuvre, offerte à la ville par le plus grand créateur que Fribourg a connu, a été conçue et réalisée en étroite interaction avec le lieu où elle nous émerveille depuis son inauguration en 1984 : les Grand-Places. Dès lors, c'est par respect pour Jean Tinguely et pour l'histoire de l'art que le *Monument pour Jo Siffert* doit y demeurer. Cet état de fait ne saurait empêcher nos autorités de doter la place de la Gare d'un nouveau projet artistique que nous rêvons original, de qualité internationale et du XXI^e siècle. Mais parlons d'abord de la fontaine.

Le 5 janvier 1972, deux mois après la mort en course de Jo Siffert, Tinguely écrit au syndic de Fribourg Lucien Nussbaumer pour lui proposer de réaliser un monument en hommage à son ami. Tinguely joint une esquisse à son courrier, qui montre une sculpture située au centre d'un vaste bassin rond ceint de verdure : arbres, buissons, gazon. Une maquette suit. La ville n'entre pas en matière.

En 1980, le journaliste Jacques Bofford revient sur le sujet et questionne l'artiste : « En Suisse, n'avez-vous pas été mal compris, je pense notamment à votre projet de sculpture pour la Ville de Fribourg en hommage à Jo Siffert ? » Tinguely répond : « Écoutez. Je ne sais pas si j'ai été mal compris. Je crois qu'ils ont très bien compris, mais ils ne la veulent pas, c'est tout¹. »

En 1982, le nouveau syndic de Fribourg, Claude Schorderet, relance le sculpteur. « Je n'ai pas eu de réponse immédiate. Mais un jour on me signale qu'il m'attend au secrétariat communal. Il avait choisi les Grand-Places, observé le vent, dessiné un rond de sciure à l'endroit prévu². »

Ce choix est confirmé, contre un autre site que la ville avait proposé à l'artiste, dans le message et la demande de crédit que le Conseil communal transmet au Conseil général le 20 mars 1984³ : « Après plusieurs visites sur place, il [Tinguely] a cependant renoncé à l'emplacement qui lui était proposé, à savoir l'esplanade de l'Université, pour arrêter son choix aux Grand-Places. » Le message poursuit : « L'artiste fait don de son œuvre, les seuls frais à prendre en charge par la Commune étant l'aménagement nécessaire pour la recevoir. Cet aménagement a été étudié en étroite collaboration avec l'artiste. Le monument prendra place au centre d'un bassin circulaire de 15 m de diamètre. [...] Le bassin aura une profondeur de 40 cm, avec un bord plat, à hauteur de siège, afin que les promeneurs puissent s'y asseoir. L'étude d'aménagement a aussi porté sur les cheminements et les plantations, celles-ci étant en partie déjà réalisées. [...] L'ensemble de cet aménagement ressort du plan annexé. » Sur le plan, on découvre une organisation de l'espace parfaitement limpide.

Le 27 avril 1984, la Commission spéciale du Conseil général chargée de l'examen du message du Conseil communal revient sur le rapport de l'œuvre au site des Grand-Places⁴. Dans le procès-verbal de sa séance, on peut lire : « M. le Syndic rappelle que l'emplacement a été choisi par Tinguely lui-même. » M. Jean-Marc Schaller, architecte de ville, indique « qu'ont été définis les cheminements et même la plantation d'arbres. »

¹ Jacques Bofford, in émission *En Questions*, TSR télévision suisse romande, 7 mai 1980.

² Yelmarc Roulet, *La fontaine de Tinguely est au cœur d'une controverse fribourgeoise*, Le Temps, 8 mai 2016.

³ *Message du Conseil communal au Conseil général concernant : Fontaine pour l'œuvre Jean Tinguely aux Grand-Places*, 20 mars 1984.

⁴ *Commission spéciale du Conseil général chargée de l'examen du message du Conseil communal relatif à la Fontaine pour l'œuvre de Jean Tinguely aux Grand-Places*, 27 avril 1984.

Plus loin, on lit que « M. Schaller montre un plan sur lequel on a corrigé la pelouse de l'esplanade, afin de dégager l'accès à la fontaine et de ménager une vue générale, déjà à partir du bâtiment de l'Office du Tourisme. » [...]. De son côté, « M. le Syndic remarque, à propos du café des Grand-Places, que Jean Tinguely serait très favorable à l'aménagement de la terrasse, de laquelle on aurait une bonne vue sur le monument. » Un membre de la commission « se demande si l'œuvre de Tinguely ne va pas souffrir de l'ombre de l'Eurotel⁵. La présidente (Yvonne Lehner, directrice du MAHF Musée d'art et d'histoire, n.d.a.) indique que c'est justement ce qui fascine Tinguely, le jeu des ombres et des lumières sur le monument. M. le Syndic rappelle que Tinguely connaît parfaitement les lieux [...] et que c'est volontairement qu'il a pris en compte l'ombre de l'Eurotel, comme il a choisi des zones d'ombre pour sa fontaine de Beaubourg à Paris. »

On le voit, les procès-verbaux de la ville de Fribourg parlent de la relation étroite que Tinguely établit aux Grand-Places entre œuvre et site. Cette relation est confirmée par Éliane Laubscher, photographe et amie de l'artiste, qui suit en 1983 et 1984 l'élaboration du *Monument pour Jo Siffert*⁶. Elle se souvient du soin mis par Tinguely à rendre ses moteurs absolument silencieux afin de ne perturber ni la musicalité de l'eau, ni la tranquillité méditative du lieu. Elle évoque aussi le plaisir qu'avait l'artiste à voir des mamans, attablées à la terrasse du café des Grand-Places, regarder leurs enfants jouer avec sa fontaine. M. Schaller, l'ancien architecte de ville, insiste de son côté sur le fait que Jean Tinguely désirait que les visiteurs fassent un « effort » pour découvrir son œuvre. Alors qu'il suggérait à l'artiste la possibilité d'un emplacement plus passant, le sculpteur lui a dit : « Ma fontaine, je ne veux pas que les gens passent à côté, je veux qu'ils viennent la voir⁷. » Sur le plan technique, M. Schaller indique encore que le bassin n'a pas été construit en plusieurs morceaux pour favoriser un éventuel déménagement de l'œuvre, mais pour permettre sa déposition de manière temporaire durant d'éventuels travaux d'extension du parking souterrain des Grand-Places⁸.

Le mot de la fin revient à Jean Tinguely lui-même. Quelques mois après la grande fête populaire qui marque l'inauguration du *Monument pour Jo Siffert* le 30 juin 1984, l'artiste s'exprime pour la télévision devant son œuvre : « J'ai fait une fontaine de la façon que Jo Siffert l'aurait aimée, mais j'ai aussi tenu compte de Fribourg, du lieu, du rythme. Il ne fallait pas que ce ne soit qu'une blague, mais à la fois un monument et un hommage à Jo Siffert et une œuvre très bien réfléchie avec les autorités de la Ville, le syndic Schorderet. On a fait un bon travail d'urbanistes⁹. »

Un bon travail d'urbaniste, Jean Tinguely en a fait pour ses autres pièces d'eau. À Paris, outre l'ombre évoquée plus haut, on peut encore noter que la bassin rectangulaire de la *Fontaine Stravinsky* épouse parfaitement la forme de la place qui jouxte le Centre Pompidou. À Château-Chinon, la fontaine commandée par François Mitterrand s'inscrit en demi-cercle dans la symétrie d'un second demi-cercle qui articule l'espace situé devant la mairie.

Au-delà des fontaines, Tinguely cultive des rapports spatiaux ou conceptuels aux autres lieux qu'il investit extra muros. En 1962, il place son *Étude pour une fin du monde II* dans le désert du Nevada, à proximité à la fois des sites d'essais nucléaires américains et de Las Vegas, temple d'un consumérisme dont Tinguely pressent déjà qu'il mènera la planète à sa perte. En 1970 en pleine révolution sexuelle, l'artiste pose devant le dôme de Milan sa *Vittoria*, un phallus géant qui éjacule des feux d'artifices à plus de deux cents mètres de hauteur. Pour sa *Tête* de la forêt de Fontainebleau¹⁰, Tinguely décide que la construction ne dépassera pas les frondaisons afin d'être engloutie par les bois : « Je veux vivre avec les nuages et avec la pointe des arbres¹¹. » En 1988, le sculpteur choisit une fabrique désaffectée sise dans un endroit excentré – La Verrerie, entre Bulle et Châtel-Saint-Denis – pour développer le *Torpedo Institut*, l'antimusée sur lequel il travaille de manière acharnée durant les quatre dernières années de sa vie¹².

On pourrait citer d'autres exemples encore, mais ceux-ci suffisent à nos yeux à démontrer le souci et la pertinence des rapports que Tinguely établit entre ses œuvres et les sites qui les hébergent.

Dès lors, nous appelons nos autorités à être prudentes avec le travail du sculpteur. Nous les invitons à respecter le choix d'un artiste dont on a trop souvent à Fribourg, depuis sa mort, trahi la parole, la générosité et surtout l'œuvre. La seule destruction du *Torpedo Institut*, contre la volonté que Tinguely avait exprimée par testament,

⁵ Actuel NH Hôtel.

⁶ Voir les photographies accompagnant ce texte et Pro Fribourg n° 191.

⁷ Propos recueillis auprès de M. Jean-Marc Schaller, ancien architecte de la Ville de Fribourg, février 2021.

⁸ Ibid.

⁹ Transcription verbatim de l'émission *Midi-Public*, TSR télévision suisse romande, 24 octobre 1984.

¹⁰ La *Tête* a été renommée *Le Cyclop* après la mort de Jean Tinguely.

¹¹ In Jacques Huwiler, *Le cœur et LA TÊTE, une œuvre de Jean Tinguely à Milly-la-Forêt, 45'*, TSR télévision suisse romande, 1988.

¹² Voir *Torpedo Institut*, Pro Fribourg n° 169, 2010, et Olivier Suter, *Jean Tinguely. Torpedo Institut*, Edition Patrick Frey, Zürich 2015.

est un geste iconoclaste qui a privé la postérité en général, le canton en particulier, du dernier et du plus grand projet jamais réalisé par le sculpteur.

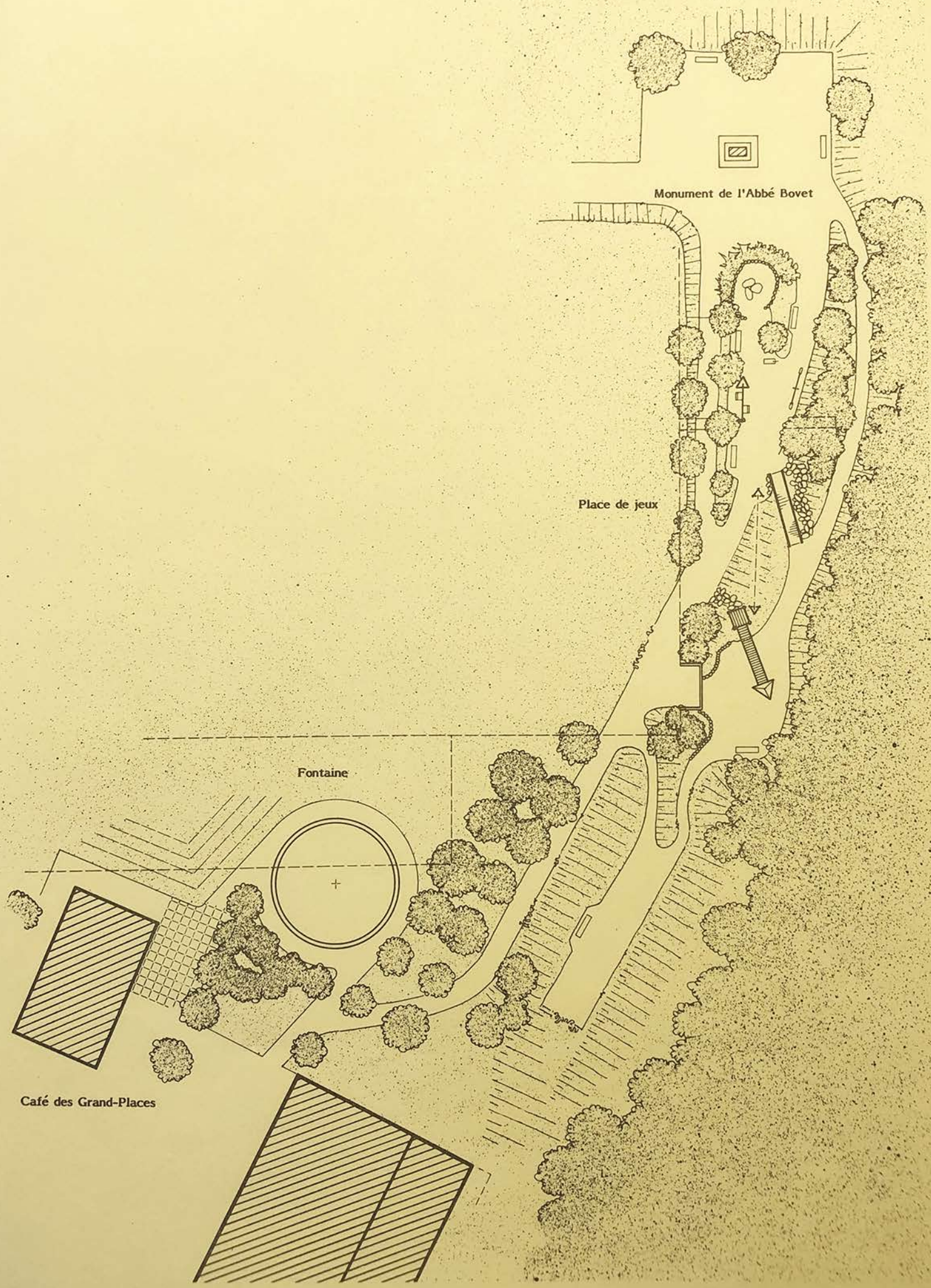
Tinguely, un des artistes majeurs du XXe siècle, savait ce qu'il faisait. Il n'a pas besoin qu'on pense pour lui. Dès lors et à moins qu'il n'existe des preuves formelles qu'il aurait lui-même souhaité le déplacement de sa fontaine, preuves dont nous n'avons pas trouvé trace et que la ville ne semble pas non plus posséder, nous estimons que l'étroite collaboration menée à l'époque entre nos édiles et le grand artiste sur le site des Grand-Places doit conduire nos autorités actuelles à maintenir la fontaine à son emplacement d'origine.

Du côté de la place de la Gare, nous suggérons à la ville de lancer un concours de création international destiné à susciter un projet du XXIe siècle. L'œuvre pourrait certainement être financée pour une bonne partie – outre le pour-cent artistique lié à un tel projet – par les économies réalisées en ne déplaçant pas la fontaine des Grand-Places. Deux œuvres pour le prix d'une, en somme – ou presque.

Du côté des Grand-Places, nous rappelons que le problème n'est pas la fontaine, mais l'aménagement anarchique qui, au fil des ans, a rendu son accès difficile en même temps qu'il dénaturait l'ensemble du site. Cela commence avec la verrue qui, devant Équilibre, bouche la vue sur la perspective traversante que l'architecture du théâtre offre sur les Grand-Places. Il y a ensuite les niveaux improbables de la place située devant la salle de spectacles, les verrières inopportunes qui jaillissent sur son flanc droit et, à l'arrière, le Gemelli pérennisé contre toute logique, il y a quelques années, sous son porte-à-faux.

Nous nous arrêterons dans cette énumération à l'absurde barrière qui enferme le Gemelli lui-même, pour proposer en conclusion à nos autorités d'associer dès maintenant le périmètre des Grand-Places – qui a fait l'objet d'un concours d'urbanisme en 2013 – à l'intervention envisagée autour de la gare. Penser ces deux sites simultanément permettrait d'articuler avec cohérence les deux axes majeurs qui se croisent à cet endroit de la ville. Le premier conduit de la gare vers la rue de Romont. Le second, perpendiculairement, mène à travers Équilibre de l'avenue de la Gare aux Grand-Places puis, plus loin, aux paysages de la Basse-ville d'abord, des Préalpes ensuite.

Olivier Suter



Monument de l'Abbé Bovet

Place de jeux

Fontaine

Café des Grand-Places